

Renforcement et prolongation de la protection industrielle de Livatag® jusqu'en 2031

Obtention d'une première délivrance d'un nouveau Brevet Européen

Paris, le 18 février 2014 – BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris - BIO), Société d'innovation dédiée aux produits orphelins en oncologie, annonce un renforcement majeur de la protection brevet de son produit Livatag® (doxorubicine Trandrug™), actuellement en phase III dans le traitement du cancer primitif du foie (essai ReLive).

L'Office Européen des Brevets vient de délivrer une nouvelle famille de brevets pour Livatag®, protégeant son schéma d'administration spécifique. Cette première délivrance devrait être suivie de nombreuses autres puisque la demande de brevet est actuellement en examen dans une vingtaine d'autres territoires à travers le monde (notamment Etats-Unis, Asie, Amérique Latine).

Livatag® était déjà breveté jusqu'en 2019 au niveau international, avec une première famille de brevets protégeant sa composition (doxorubicine contenue dans des nanoparticules). Il bénéficie également d'une exclusivité commerciale liée à son statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis, qui couvre 7 à 10 ans à partir de l'autorisation de mise sur le marché.

Cette seconde famille de brevets renforce et prolonge de manière extrêmement importante la protection de Livatag® puisqu'elle l'étend jusqu'en 2031, période jusqu'à laquelle aucun générique ne pourra être commercialisé.

« Grâce à ce nouveau brevet, Livatag® bénéficie d'une protection renforcée mais surtout fortement prolongée, ce qui représente un potentiel de chiffre d'affaires additionnel considérable pour un médicament comme Livatag®, dont le niveau de ventes estimé pourrait atteindre jusqu'à 800 millions d'euros », déclare Judith Greciet, Directeur Général de BioAlliance Pharma.

« Nous sommes très heureux de la délivrance de ce nouveau brevet pour Livatag®, qui est le fruit d'une collaboration très étroite entre les équipes de développement et le département Propriété Industrielle de la Société. Ces interactions continues nous permettent de nous assurer la mise en place d'une protection brevetaire optimale, maximisant ainsi en permanence la valorisation de nos programmes », déclare Aude Michel Directeur du Développement Corporate de BioAlliance Pharma.

A propos de BioAlliance Pharma

Société dédiée aux produits orphelins dans le traitement des cancers, avec une approche ciblée sur les résistances médicamenteuses, BioAlliance Pharma conçoit et développe des médicaments innovants dans des maladies rares ou orphelines. Créée en 1997 et introduite sur le marché d'Euronext Paris en 2005, la société a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines, en faisant le lien entre innovation et besoin des patients. Elle détient des compétences clés pour identifier, développer et enregistrer des médicaments en Europe et aux Etats-Unis.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à www.bioalliancepharma.com

BioAlliance Pharma a développé un portefeuille de produits avancés :

Produits orphelins en oncologie

Livatag[®]/doxorubicine Transdrug[™] (carcinome hépatocellulaire) : Phase III

Validive[®]/clonidine Lauriad[®] (mucite post-chimiothérapie et radiothérapie dans le cancer tête et cou) : Phase II

Biothérapie AMEP[®] (Mélanome métastatique invasif) : Phase I

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2012 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 18 avril 2013, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

BioAlliance Pharma SA

Judith Greciet, CEO

judith.greciet@bioalliancepharma.com

Nicolas Fellmann, CFO

nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com

Tel.: +33 1 45 58 76 00

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

+ 33 1 70 22 53 90 / +33 6 64 18 99 59

caroline@alizerp.com